

Le FMI et l'IDA ont publié leur dernier rapport annuel sur l'état de mise en œuvre des Initiatives PPTE et IADM. Au cours de l'année dernière, trois pays ont atteint le point d'achèvement (Burundi, République centrafricaine et Haïti), tandis que deux pays (Côte d'Ivoire et Togo) ont atteint leur point de décision. Cela donne un total de 26 pays (sur 40) qui ont désormais atteint le point d'achèvement, tandis que 9 autres ont dépassé le stade du point de décision.

Pour en savoir plus, veuillez consulter www.imf.org/external/pp

Le rapport signale également les progrès accomplis dans l'allègement de la dette fourni par les créanciers commerciaux, ainsi qu'une réduction du nombre d'autorités de PPTE poursuivies en justice, qui est passé de 33 à 14 cas l'année dernière. Toutefois, on déplore des progrès limités dans l'allègement assuré par les créanciers non membres du Club de Paris.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.imf.org/external/np